

Séance du 09 juillet 2025

Nombre de Membres

Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	27	26

Date de la Convocation
03 juillet 2025Date d'Affichage
03 juillet 2025

Le neuf juillet deux mille vingt-cinq à vingt heures trente, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Mohamed BENAHMED, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Catherine RUIZ COLLAS, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Romain RICHOMME, Coralie ADNOT, Sabine MARY, Enzo JOBERTY

Absents représentés : Monique MOREL pouvoir à Valérie JACQUINOT, Jean-Pierre SCHANG pouvoir à Philippe CHEVRIOT, Alain GUENON pouvoir à Brigitte LAGRUE, Catherine RUIZ COLLAS

Absente excusée : Valérie PRIEUR

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

Objet de la délibération

No 2025-100273
Urbanisme
Alignement-acquisition d'une
parcelle

Vu le plan d'alignement de la rue Notre-Dame pris 1968, sans que le transfert de propriété ait eu lieu,

Considérant la nécessité de régulariser la situation du fait de la vente de la propriété,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide , à l'unanimité de :

-acquérir la parcelle AY678 correspondant au plan d'alignement pour un euro

-intégrer cette parcelle au domaine public communal

-préciser que les frais de notaire seront à la charge de la commune

-autoriser monsieur le maire à signer l'acte notarié correspondant et tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le 10 juillet 2025

Etienne DHUICQ
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20250709-2025-100273-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025
Publication : 16/07/2025

par le maire

